

En 2013, les prises de commande à l'export d'armement ont enregistré une progression de 43%, soit 6,87 Mds€ de prises de commande. Cela représente 30% de plus que la moyenne 2002-2012.

Les exportations d'armement génèrent des bénéfices pour la société française sur les plans :

- **Economique** : sans elles, le déficit de la balance commerciale aurait été de 5 à 8 points plus élevé chaque année sur la période 2008-2013
- **Social** : plus de 40 000 emplois générés par les exportations de défense soit près de 25% des emplois de l'industrie de défense
- **Technologique** : avec des retombées civiles en terme d'innovation
- **Industriel** : permet d'assurer la continuité de l'activité des sites de développement et de production en relais de la commande nationale.

Ces exportations sont l'une des dimensions d'un écosystème qui repose sur l'investissement de l'Etat dans le domaine de la défense permettant :

- De générer des exportations d'armement
- D'ancrer en France les emplois liés aux activités civiles des acteurs duaux
- D'acquérir des technologies de souveraineté

Le **conseil des industries de défense (CIDEF)** a été fondé en 1990 par les organisations professionnelles représentatives des différentes composantes de l'industrie d'armement française. Le CIDEF est actuellement composé du GIFAS, du GICAT, du GICAN et du comité Richelieu. Le CIDEF a pour objectif l'expression collective des organisations professionnelles adhérentes dans le domaine de la défense. Il détermine et conduit les actions communes relatives à la représentation ou à la promotion des industries de défense française dans leur ensemble. Il peut notamment intervenir pour représenter les industries françaises de défense dans les organisations internationales.